

# Reims.fr

LA GALERIE DE CULTURE

# Conditions générales de vente

Site de vente en ligne

# Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent les ventes de billets de spectacles du site <https://reims-galerie.shop.secutix.com/>. La Ville de Reims par le biais de la Galerie de culture (Ville de Reims) propose la vente de certaines places de spectacles organisés par des tiers par l'intermédiaire de son site Internet. Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées sur le site Internet de billetterie en ligne de la Galerie de culture.

Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. L'achat de place(s) de spectacle par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente. Les organisateurs de spectacles se réservent le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places en vente, ainsi que le tarif applicable à tout moment et sans préavis.

Le nombre de places est limité à 9 par condition tarifaire. Au-delà, le client a la possibilité de contacter le service billetterie de l'organisateur du spectacle. Le client recevra la confirmation de son achat par courrier électronique. Aucun frais de dossier correspondant au traitement de la commande et d'achat par carte bancaire n'est demandé.

## Article 1 : Tarifs

**1.1** Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, sans frais de réservation. Le prix du billet de spectacle est défini par son organisateur.

**1.2** Différents types de tarifs sont proposés selon les manifestations. Pour tous les tarifs spécifiques donnant lieu à une réduction (réduit, jeunes, spécial, etc), vous devrez vous munir le jour du spectacle, du justificatif concerné. Celui-ci vous sera réclamé à l'entrée du lieu de spectacle lors du

contrôle d'accès au site. Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande. Concernant le tarif Groupe, lorsqu'il est proposé, un minimum de places déterminé par l'organisateur est obligatoire et le groupe sera contrôlé par l'organisateur à l'entrée du site où se déroule la manifestation.

**1.3** Les billets sont nominatifs et ne pourront être revendus à un prix supérieur (loi du 27 juin 1919).

**1.4** Tous les achats sont payables en euros.

## Article 2 : Disponibilité

Les réservations de billets spectacles s'effectuent en temps réel. Dans ce cadre, notre logiciel de billetterie propose automatiquement les meilleures places en fonction de la catégorie (si la billetterie fonctionne en catégorie pour le spectacle choisi) que vous avez préalablement sélectionnée. La visualisation de « Votre panier » vous permet de vérifier que les places qui vous sont attribuées correspondent bien à votre souhait. Si cette réservation ne vous convient pas, vous avez toujours la possibilité, avant validation de la commande, de l'annuler.

## Article 3 : Plans de salle et localisation des places

Dans le courant de votre réservation et s'il s'agit de places numérotées, vos places peuvent vous être indiquées sur un plan de salle. La localisation de vos places sur ce plan n'est fournie qu'à titre indicatif, de la façon la plus représentative possible. Toutefois, en fonction de la dimension réelle de la salle figurée sur le plan, l'emplacement pourra indiquer soit le siège précis, soit une zone de la salle dans laquelle sont situées les places.

## Article 4 : Conditions d'admission en salle

Le spectacle débute à l'heure indiquée sur le billet sauf en cas de contraintes artistiques inhérentes à certains spectacles. Pour accéder à la salle, les retardataires doivent suivre les indications de l'équipe d'accueil. Chaque organisateur fait appliquer son propre règlement intérieur, toutefois il convient de mettre en avant certains points communs à tous les organisateurs d'événements culturels :

- En raison de contraintes artistiques inhérentes à certains spectacles, il peut être impossible de faire entrer les retardataires.
- Tout objet susceptible de présenter un danger pour le public ne peut être accepté dans les salles où se déroulent les spectacles.
- Dans les salles, il est interdit de fumer et de vapoter dans les salles où se déroulent les spectacles.
- Par respect envers les artistes et le public, il est interdit d'utiliser des téléphones portables, de photographier, de filmer et d'enregistrer dans les salles où se déroulent les spectacles.

## Article 5 : Paiement

Un **seul mode de paiement** est possible par commande : le paiement par **carte bancaire**. Il vous permet d'acheter vos billets en ligne et **immédiatement** de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie de spectacles sont les cartes des réseaux : **Carte Bleue Mastercard et Visa**. Le débit de la carte bancaire est **indépendant** de l'impression des e-billets ou du m-billet.

En tout état de cause, les billets sont **réglés à la validation de la commande**, même si vous omettez de télécharger ou d'imprimer vos billets. Vous pourrez retrouver **l'historique de vos commandes sur votre espace personnel du site**.

## Article 6 : Sécurisation des paiements

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation : **le procédé de cryptage SSL et 3D SECURE** avec envoi de SMS pour la **validation du paiement**. Le numéro de la carte bancaire saisi au moment du règlement de votre réservation, ne circule pas en clair sur le réseau internet et n'est pas communiqué à la Galerie de culture (Ville de Reims), mais uniquement au site de télépaiement

(OGONE) qui assure la transaction. Les billets de spectacle demeurent la propriété de **l'organisateur** jusqu'à l'enregistrement complet et définitif du paiement.

## Article 7 : Données personnelles

### 7.1

Les **données personnelles** que vous communiquez lors de votre **transaction** sont conservées dans votre **compte personnel** par le logiciel de billetterie. Elles permettent de mener à bien votre transaction et éventuellement de vous **contacter**, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu de spectacle pour lequel vous avez **réservé des places**. Cela vous permettra de vous reconnecter sur votre espace personnel via vos identifiants **à tout moment**, afin de voir **l'historique** de vos achats ou commander d'autres billets.

### 7.2

La **Galerie de culture** (Ville de Reims) s'engage à **ne pas commercialiser des informations vous concernant**. En revanche, la Galerie de culture (Ville de Reims) peut être amenée uniquement

sur demande de l'organisateur du spectacle pour lequel vous avez réservé, à **transmettre vos coordonnées**.

### 7.3

Lors de l'achat **nominatif** d'un billet spectacle, les **données personnelles** seront enregistrées dans une solution de billetterie informatisée. Le **fichier clients** est commun à plusieurs **structures culturelles rémoises**.

Conformément à la loi « **Informatique et libertés** » du **6 janvier 1978**, vous disposez d'un droit d'accès à la fiche client vous concernant. Celle-ci est **consultable, modifiable** auprès de la Galerie de culture et des **structures partenaires**. La suppression totale des données personnelles est **possible**.

## Article 8 : Validité

Vous déclarez **avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente** avant la passation de votre commande. La validation de celle-ci vaut donc **acceptation de ces Conditions Générales de Vente**.

Sauf preuve contraire, les **données enregistrées** par la **Galerie de culture** (Ville de Reims) constituent la **preuve** de l'ensemble

l'ensemble des **transactions passées** par la Galerie de culture et ses clients.

## Article 9 : Confirmation de la commande

Votre **commande de billets** de spectacle(s) n'est définitivement confirmée et n'engage la **Galerie de culture** (Ville de Reims) qu'à réception du courriel qui vous a été envoyé de façon **automatique**, et confirmant que la commande de spectacles a bien été **validée**.

En conséquence, nous vous invitons à consulter  **votre messagerie électronique**.

## Article 10 : Obtention des billets

La **Galerie de culture** (Ville de Reims) vous propose deux possibilités pour obtenir vos billets :

### E-BILLET :

L'**impression du (des) billet(s) au format PDF** via votre espace client sur notre site web de vente en ligne dès la validation du paiement de la commande au format « **e-billet** » « **print-at-home** ».

### M-BILLET :

Le **téléchargement du (des) billet(s) sur votre smartphone** ou tout support compatibles via

votre espace client sur notre site web de vente en ligne dès la validation du paiement de sa commande.

La **Galerie de culture** (Ville de Reims) **ne pourra être tenue pour responsable** de la perte, du vol, de la mauvaise impression ou du mauvais téléchargement des billets achetés en ligne. **Aucune réclamation** ultérieure à la représentation ne sera acceptée.

## Article 11 : Annulation et remboursement

### 11.1

Toute réservation est **ferme et définitive**. L'organisateur de la manifestation peut être amené à **modifier leur programmation** en cours de saison ou suite à un problème. Les billets vendus ne sont **ni repris, ni échangés, ni revendus** sauf en cas d'annulation d'un spectacle et de décision par l'organisateur du **remboursement des billets**. Dans ce cas, les billets seront **remboursés** par l'organisateur et **non** par la Galerie de culture (Ville de Reims).

### 11.2

En cas d'**annulation, de report, d'interruption, de modification de programme ou de distribution**, le remboursement sera soumis aux **seules conditions de l'organisateur** de l'évènement. Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. **La Galerie de culture** (Ville de Reims) ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable.

### 11.3

A l'annonce de l'**annulation** ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous **acceptez** que **La Galerie de culture** (Ville de Reims) dans la mesure du possible, lorsqu'elle aura lui-même été prévenue par l'organisateur, puisse **utiliser les coordonnées que vous avez saisies** lors de la réservation, pour vous tenir **informés** de la marche à suivre.

Nous vous invitons en tout état de cause, à vérifier **24 heures** avant votre spectacle, que celui-ci est bien maintenu sans modification, en téléphonant à la Galerie de culture (Ville de Reims) au **03 26 777 776** durant ses horaires d'ouverture, du **mardi au samedi de 12h à 19h**.

## Article 12 : Force majeure

La **Galerie de culture** (Ville de Reims) ne saurait être tenue responsable de toute **inexécution** qui aurait pour origine un cas de **force majeure** considéré comme tel par la **jurisprudence** des cours et tribunaux français.

## Article 13 : Disponibilité

Chaque organisateur fixe le **règlement propre à l'organisation de l'évènement**. Ce règlement figure sur le **site de l'organisateur** ou **à l'entrée du lieu** où se déroule l'évènement ou est **communiqué par l'organisateur** au client. L'**acquisition** d'un billet emporte **adhésion au règlement intérieur** du lieu de l'évènement. Le client se conformera **strictement** au règlement de l'organisateur sous peine de voir sa **responsabilité engagée**.

## Article 14 : Droit applicable et litiges

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la **loi française** en vigueur.  
**Deux possibilités :**  
- Tout différend lié à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes doit, en premier lieu, et dans la mesure du possible, être **réglé** au moyen de **négociations amiables**.  
- Tout **litige relatif à l'achat** ou l'utilisation d'un billet devra être porté à la **connaissance** de la Galerie de culture (Ville de Reims) par lettre recommandée à l'adresse suivante :

**La Galerie de culture -**  
**1 rue de Vesle - 51 100 Reims**  
A défaut d'accord amiable, tout différend est soumis aux Tribunaux compétents.

## MISE EN PLACE D'UN PORTAIL DE VENTE EN LIGNE DE PRODUITS CULTURELS

### Nous, Député-Maire de la Ville de Reims,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ;

Vu la norme 48 de la CNIL concernant les traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion de clients et de prospects et la déclaration de conformité en matière de culture signée le 26 mars 2014 ;

Vu le règlement unique RU-030 de la CNIL relatif à la mise en œuvre par les collectivités territoriales de traitements automatisés de données à caractère personnel ayant pour objet la mise à disposition des usagers d'un ou plusieurs télé-services de l'administration électronique et la déclaration de conformité signée le 19 décembre 2014;

Vu les résultats de l'analyse de risques effectuée sur le traitement envisagé ;

### Arrêtons ce qui suit,

**ARTICLE 1 :** Les dossiers des usagers de la vente sur place et du site de vente en ligne sont gérés par un seul et même logiciel permettant à chacun d'avoir un compte client en ligne.

Dans le cadre de cette application, la Ville de Reims met en place un télé-service « vente en ligne de produits culturels » destiné à toutes personnes souhaitant acheter des produits culturels.

Ce traitement donne la possibilité pour chaque usager du télé-service d'avoir accès à son espace client personnel, ses commandes et à l'édition de billets dématérialisés.

**ARTICLE 2 :** Les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont les suivantes :

- Identification : (nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées, identifiants de connexion)

**ARTICLE 3 :** Les destinataires habilités à recevoir communication de ces données sont, à raison de leurs attributions respectives :

- La direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Reims
- Les structures culturelles partenaires du dispositif commun

**ARTICLE 4 :** Conformément à la loi « Informatique et libertés », toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Galerie Culture de Reims (1, rue de Vesle 51100 REIMS – tél : 03 26 777 776 ou [lagaleriedeculture@reims.fr](mailto:lagaleriedeculture@reims.fr)) ou auprès des structures culturelles partenaires.

**ARTICLE 5 :** Le Maire Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Direction de la Culture et du Patrimoine et dont une copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Département de la Marne.

Cet arrêté sera également affiché en mairie de Reims et publié au recueil des arrêtés.

Fait à Reims, le  
Pour le Député-Maire  
L'Adjoint,

12 JAN. 2015



M. LABELLE